NEOMITIS

Créateur d'innovations pour le confort thermique

EN 442

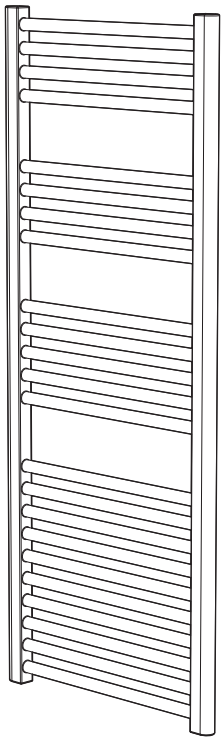

Version Blanche

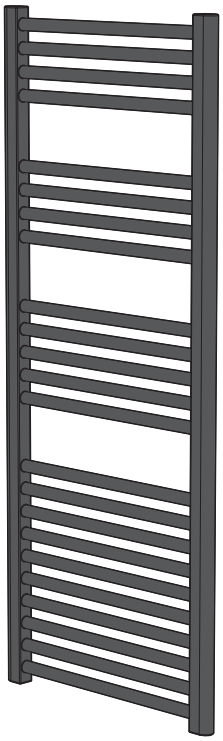

Version Anthracite

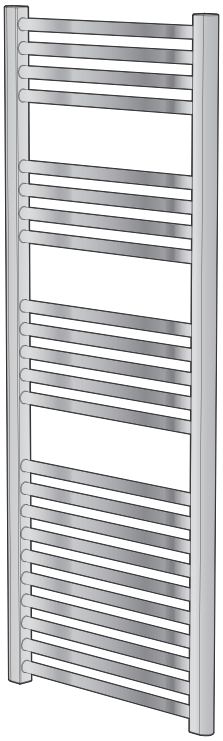

Version Chrome

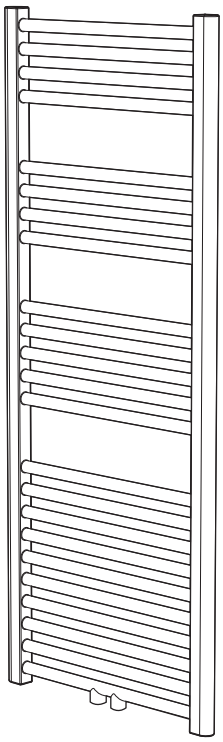

Version Blanche
Raccord central

NOTICE

D'installation, d'utilisation et d'entretien

SÈCHE-SERVIETTES HYDRAULIQUES

Danaïs *Hydro*

Design et confort associés à la performance, robuste et simple à installer

SOMMAIRE

Installation de l'appareil de chauffage 3

Consignes de sécurité et précautions 3

Préparation au raccordement hydraulique 4

Installation du purgeur et du (des) bouchon(s) 5

Fixation, mise en place, raccordement 5

Patères amovibles 8

Présentation 9

Les avantages 10

Que faire en cas de problèmes 10

Informations Techniques 10

Entretien 10

Caractéristiques dimensionnelles 10

Caractéristiques techniques 10

Garantie légale (extrait des conditions générales de vente) 11

INSTALLATION DE L'APPAREIL DE CHAUFFAGE

CONSIGNES DE SÉCURITÉ ET PRÉCAUTIONS

- **Consignes de sécurité**

- L'installation doit être faite par un installateur professionnel qualifié, conformément aux normes en vigueur.

- Assurez-vous au préalable que le sèche-serviettes livré est bien adapté à votre installation de chauffage central.

- Tout dommage résultant du non-respect de ces consignes entraîne la non application de la garantie du constructeur.

- Ne pas utiliser l'appareil à l'extérieur.

- IMPORTANT : il est fortement déconseillé de faire sécher des vêtements synthétiques directement sur le sèche-serviettes.

Contrairement aux serviettes éponges, ce type de tissus (nylon, lycra, polyester, acrylique...) matériaux souvent présents dans les vêtements actuels, sont plus sensibles à une source de chaleur directe. Si le tissu synthétique est fragile, cela peut entraîner un transfert de couleur sur le corps de chauffe souvent indélébile et donc définitif.

- Les sèche-serviettes Néomitis sont spécialement conçus pour une utilisation dans une installation de chauffage central uniquement.
- Votre appareil est destiné à un usage domestique et ne doit pas être utilisé à d'autres fins.
- Ne pas monter sur le sèche-serviettes.
- Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'usager ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.

  Il convient de maintenir à distance les enfants de moins de 3 ans à moins qu'ils ne soient sous une surveillance continue pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec le sèche-serviettes.

  Les enfants âgés entre 3 et 8 ans doivent uniquement mettre l'appareil en marche ou à l'arrêt, à condition que ce dernier ait été placé ou installé dans une position normale prévue et que ces enfants disposent d'une surveillance ou aient reçu des instructions quant à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité et en comprennent bien les dangers potentiels.

  Les enfants âgés entre 3 ans et 8 ans ne doivent ni brancher, ni régler, ni nettoyer l'appareil, et ni réaliser l'entretien de l'utilisateur.

Recommandation sur la finition chrome de nos sèche-serviettes :

Finition tendance et moderne, l'esthétique du chrome s'intègre parfaitement aux salles de bains raffinées en s'accordant avec les robinetteries et autres accessoires chromés.

La finition chrome étant une matière plus convective qu'une peinture classique, elle transmet une sensation de chaleur plus forte au toucher.

Ainsi et pour éviter tout risque de brûlure, il est donc recommandé de ne pas s'appuyer dessus lorsque le produit est en fonctionnement.

ATTENTION : certaines parties de ce produit peuvent devenir très chaudes et provoquer des brûlures. Il faut prêter une attention particulière en présence d'enfants et de personnes vulnérables.

Lorsque l'appareil est en chauffe, veillez à ce qu'ils ne s'appuient pas dessus et ne jouent pas à proximité, tenant compte de la sensibilité de leur peau, un contact pourrait, dans certaines circonstances, causer des brûlures.

En effet les réflexes d'un enfant sont plus lents que ceux d'un adulte.

En cas de risques, prévoyez l'installation d'une grille de protection devant l'appareil.

- Le nettoyage courant est du ressort d'un adulte ayant lu la notice et compris le fonctionnement de l'appareil.
- Ne pas utiliser de nettoyants corrosifs.
- En cas de fuite, contactez immédiatement le vendeur ou le représentant du fabricant.
- Ne jamais démonter l'appareil. Un appareil mal réparé peut présenter des risques pour l'utilisateur. Pour tout problème, consultez votre point de vente.
- L'installation doit être réalisée conformément aux règles de l'art, et notamment selon les D. T. U. 60. 1 et 65. 11 et les fascicules CCO, CC1, CC2 et CC3 élaborés par la commission centrale des marchés.
- L'eau utilisée pour l'alimentation du circuit de chauffage ne doit être ni agressive, ni corrosive... :
  - Ne pas remplir le sèche-serviettes d'eau de mer.
  - Le PH de l'eau circulant dans le sèche-serviettes doit être entre 6.5 et 8.
  - La dureté de l'eau ne doit pas dépasser 12°f.
- Le circuit doit être exempt de débris de métal, de calamine, de graisse, etc.
- L'installation ne doit pas comporter de trace de gaz dissous (notamment d'oxygène).

  Toutes les formes de corrosion courantes ont pour cause la présence d'oxygène, il faut donc impérativement éviter les risques d'introduction d'oxygène dans l'installation.

Pour cela, il est nécessaire :
- d'assurer le dégazage efficace en amont du circulateur et la purge des points hauts (situés dans les zones de pression) ;
- de dimensionner largement le système d'expansion afin d'éviter les fréquents appoints d'eau ;
- d'avoir une surpression permanente en tous points de l'installation ;
- d'éviter également les appoints d'eau anormaux, dus à des fuites, à des soutirages parasites ou autre causes, d'une manière générale, d'éviter tous les facteurs présentant des risques d'introduction d'oxygène, notamment en cas d'utilisation de matériaux perméables au gaz.

- Les corps de chauffe, après un premier remplissage, ne doivent pas demeurer sans eau et ne doivent pas être vidangés périodiquement : si le sèche-serviettes n'est pas utilisé, ne pas le vider (même en été).
- L'installateur prendra soin d'utiliser des raccords dont la matière est compatible avec celle des corps de chauffe afin d'éviter tout phénomène d'électroérosion anormal.
- La pression de service des corps de chauffe garantie par le constructeur doit correspondre à la pression maximale d'utilisation courante. Dans le cas d'un essai d'épreuve de l'installation, les limites de cette dernière sont fixées par la norme NF EN 442-1, paragraphes 5.2 et 5.3.
- L'installation ne doit pas dépasser 95°C.

• Préconisation, positionnement, choix de l'emplacement

Le sèche-serviettes peut être installé dans toutes les pièces de la maison y compris dans les volumes de protection 2 et Hors volume d'une salle de bains.
Il n'est pas conseillé d'installer le sèche-serviettes dans des emplacements exposés à des projections d'eau : dans la baignoire, douche, piscine… et à des atmosphères agressives ou à très fortes températures : chlore, humidité, sauna, hamam, spa etc.
Le sèche-serviettes doit être installé à 15 cm minimum de tout obstacle (étagère, voilages, meubles etc.).

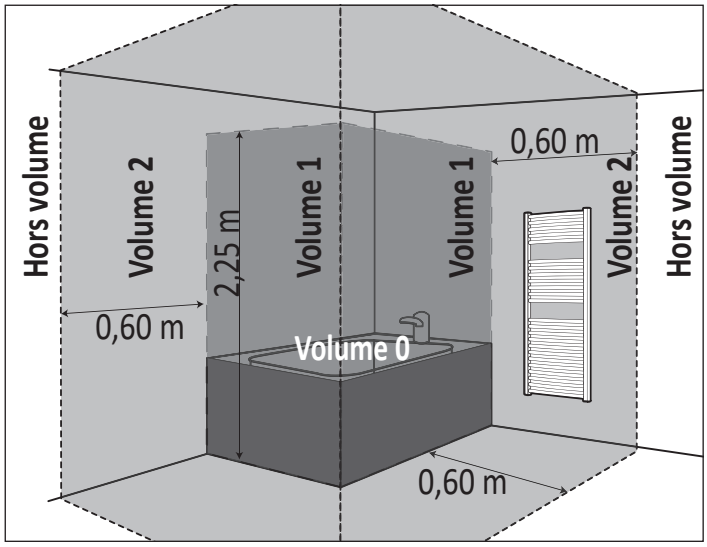

Cette image est donnée à titre indicatif. L'installation de l'appareil doit être faite par un installateur professionnel qualifié, conformément aux normes en vigueur et aux règles de l'art du pays dans lequel il est installé.

Assurez-vous que le mur soit bien adapté et préalablement préparé à la pose d'un sèche-serviettes hydrauliques. Vérifiez la présence de raccords.

Raccords venant du sol | Raccords venant du mur

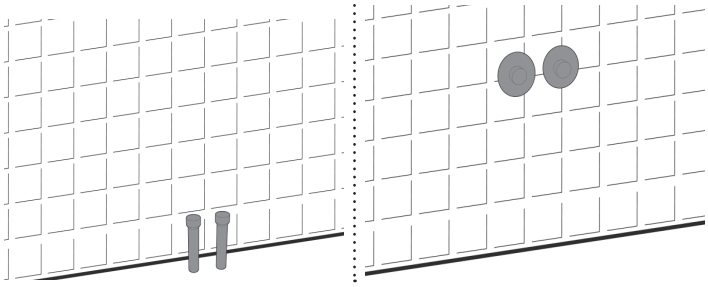

PRÉPARATION AU RACCORDEMENT HYDRAULIQUE

Pour simplifier la préparation des tuyaux pour le raccordement hydraulique, veuillez trouver ci-dessous les entraxes des trous situés sur les collecteurs :

- **Danaïs Hydro**

Références	Puissances 75/65/20 Δt = 50K (W)	A = Entraxe des trous des collecteurs en mm
Danaïs Hydro blanc		
RSHA09401	342	355
RSHA11401	393	355
RSHA09501	393	463
RSHA12501	560	463
RSHA16551	793	513
RSHA18601	949	563
Danaïs Hydro anthracite		
RSHA0940AN1	342	355
RSHA1140AN1	393	355
RSHA0950AN1	393	463
RSHA1250AN1	560	463
RSHA1655AN1	793	513
RSHA1860AN1	949	563
Danaïs Hydro chrome		
RSHA1250CHR1	354	463
RSHA1750CHR1	523	463
RSHA1860CHR1	699	563

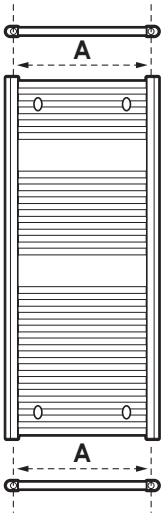

- **Danaïs Hydro raccord central**

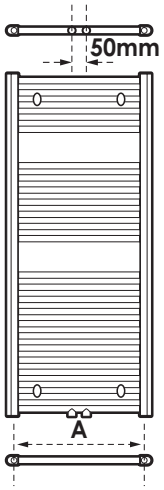

Références	Puissances 75/65/20 Δt = 50K (W)	A = Entraxe des trous des collecteurs en mm
RSHA0940RC1	342	355
RSHA1140RC1	393	355
RSHA0950RC1	393	463
RSHA1250RC1	565	463
RSHA1655RC1	793	513
RSHA1860RC1	949	563

INSTALLATION DU PURGEUR ET DU (DES) BOUCHON(S)

Dans tous les cas, le purgeur doit être situé sur le collecteur opposé à l'arrivée d'eau dans le sèche-serviettes.

1- Vissez le purgeur sur le collecteur prévu à cet effet. Serrez-le à l'aide d'une clé 22 mm (non fournie).

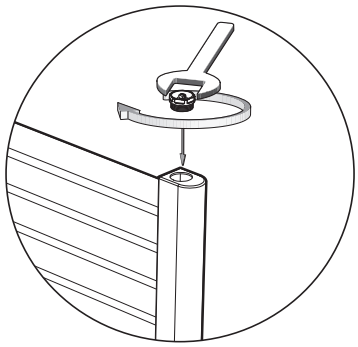

2- Fixez le ou les bouchon(s) à l'aide de téflon.

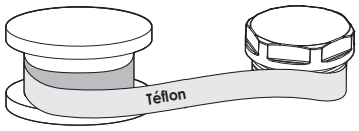

3- Serrez le ou les bouchon(s) à l'aide de la clé.

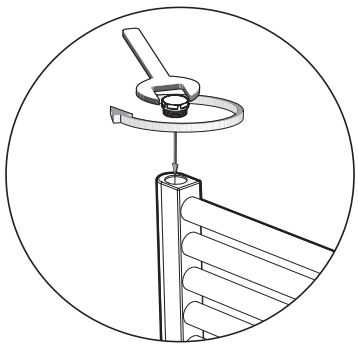

Conseil : Pour simplifier l'opération, il est conseillé de monter le ou les bouchons avant que le sèche-serviettes ne soit monté au mur. Enroulez le téflon autour du bouchon et du collecteur dans le sens des aiguilles d'une montre, cela évite que ce dernier ne se déroule quand vous visserez le bouchon.

4- 2 capuchons sont fournis avec le sèche-serviettes, mettez les en place sur les bouchons une fois l'appareil installé.

FIXATION, MISE EN PLACE, RACCORDEMENT

- **Entraxes de perçage**

Les entraxes ci-dessous sont donnés à titre d'exemple.

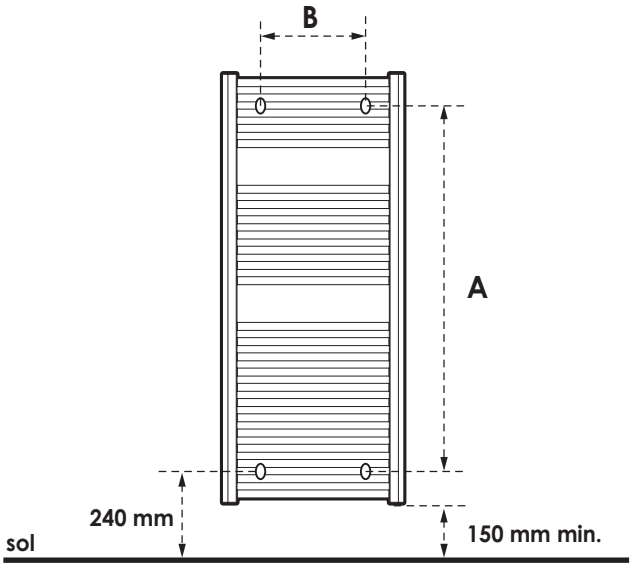

Références	Puissances 75/65/20 Δt = 50K (W)	A = Hauteur trous de fixation en mm	B = Largeur trous de fixation en mm
Danaïs Hydro blanc			
RSHA09401	342	807	200
RSHA11401	393	876	200
RSHA09501	393	765	314
RSHA12501	560	1046	320
RSHA16551	793	1423	370
RSHA18601	949	1593	370
Danaïs Hydro anthracite			
RSHA0940AN1	342	807	200
RSHA1140AN1	393	876	200
RSHA0950AN1	393	765	314
RSHA1250AN1	560	1046	320
RSHA1655AN1	793	1423	370
RSHA1860AN1	949	1593	370
Danaïs Hydro chrome			
RSHA1250CHR1	354	1004	330
RSHA1750CHR1	523	1550	330
RSHA1860CHR1	699	1676	370
Danaïs Hydro raccord central			
RSHA0940RC1	342	807	200
RSHA1140RC1	393	876	200
RSHA0950RC1	393	765	314
RSHA1250RC1	565	1046	320
RSHA1655RC1	793	1423	370
RSHA1860RC1	949	1593	370

• Positionnement des pattes de fixation, traçage

- Marquez l'emplacement des trous à l'aide d'un crayon, vérifiez leur alignement avec un niveau puis percez le mur (voir tableaux indicatifs page 5).

  Important : Respectez une cote minimum de 150 mm entre la partie basse du sèche-serviettes et le sol.

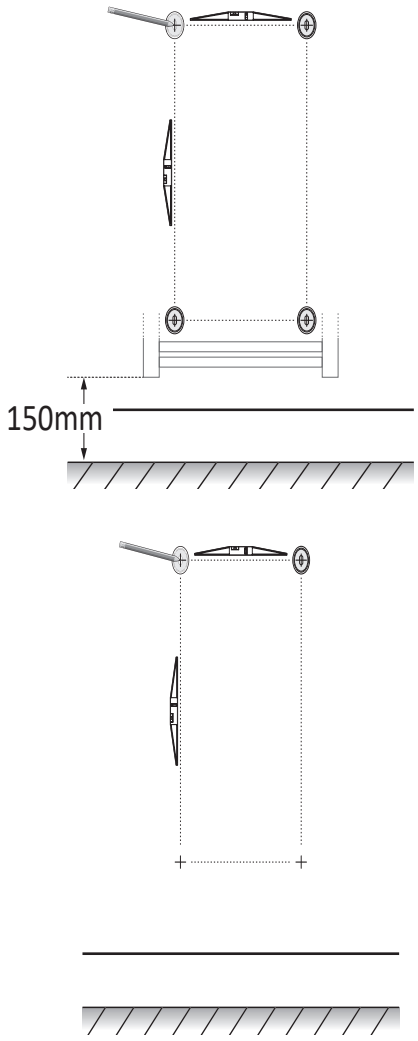

Visionnez notre vidéo sur l'installation des Pattes de fixation brevetées en scannant le QR code ci-contre à l'aide de votre smartphone.

• Descriptif des pattes de fixation

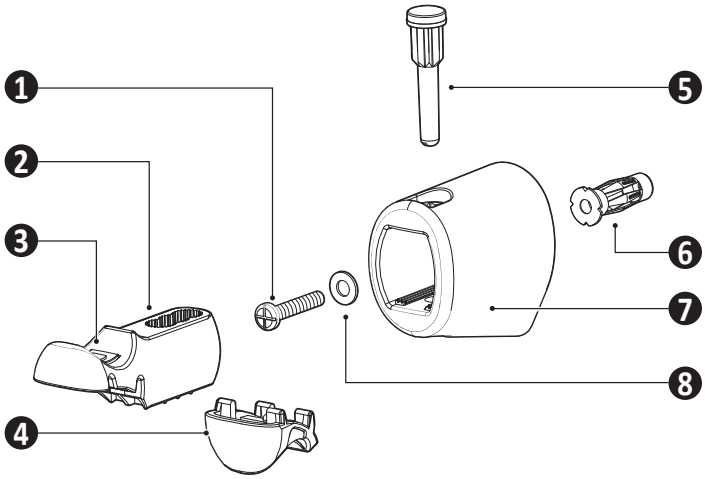

1. Vis de fixation du support mural Ø 6mm max (non fournie)
2. Support
3. Dôme amortisseur compensateur
4. Pièce de verrouillage
5. Goupille
6. Cheville (non fournie) - **Important :** adaptez le type de cheville à la nature de la cloison (ex : placoplâtre)
7. Support mural
8. Rondelle

1- Montage des 4 supports muraux brevetés

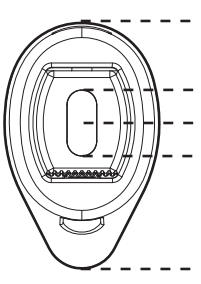

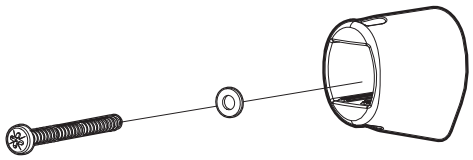

2- Insertion et réglage en profondeur des supports

1- Insertion

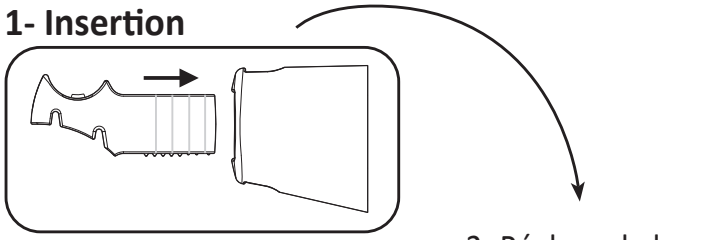

2- Réglage de la profondeur

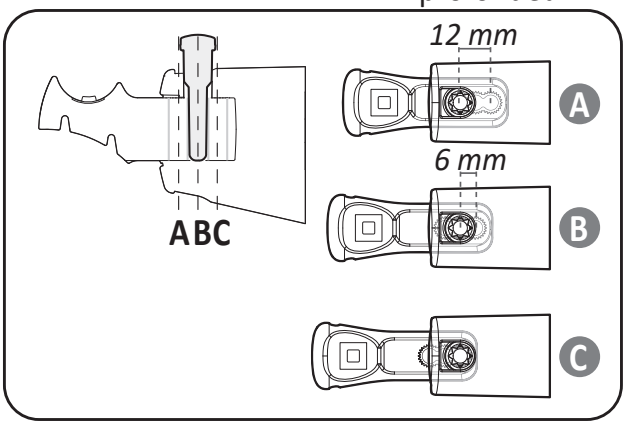

3- Réglage de l'angle

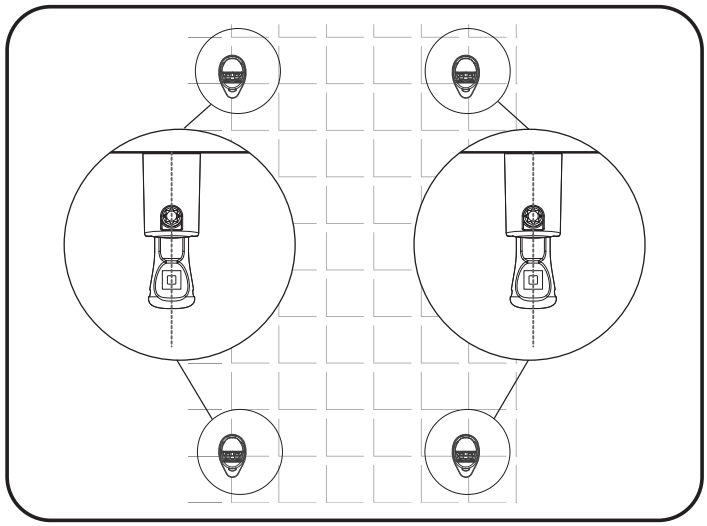

4- Verrouillage

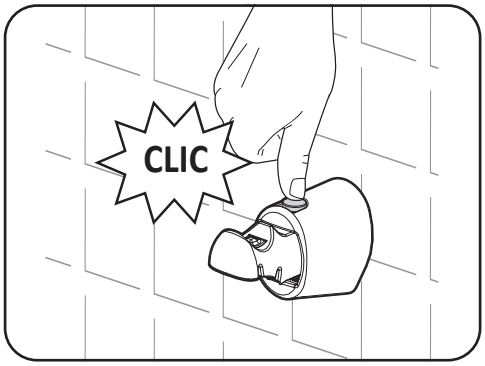

- **Mise en place du sèche-serviettes sur les pattes de fixation**

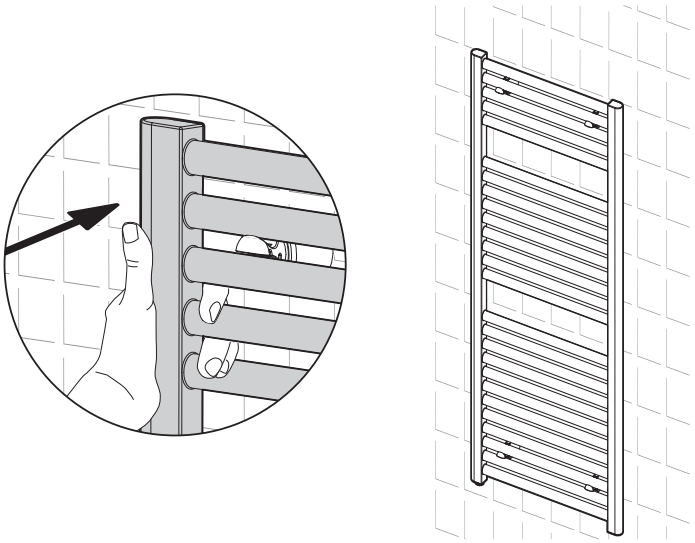

5- Verrouillage des supports

Insérez les pièces de verrouillage (1 par support) en veillant à bien positionner les crans dans les 2 rainures situées au dessous de la tête du support mobile.

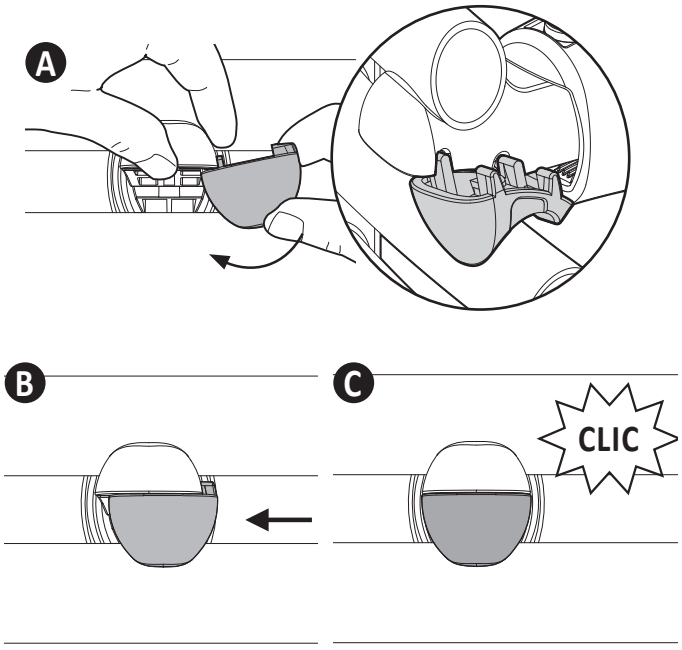

IMPORTANT :

Chaque pièce de verrouillage (1) peut être équipée d'un petit dôme en silicone translucide (2). Ce dôme sert à compenser les tolérances d'assemblage et de montage.

Si le montage n'est pas assez serré, vous pouvez ajouter le 2ème dôme silicone inférieur fourni.

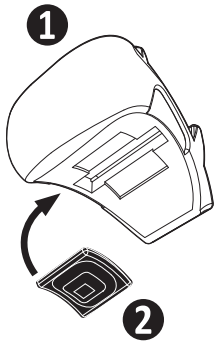

Le sèche-serviettes est désormais sécurisé et verrouillé sur ses supports.

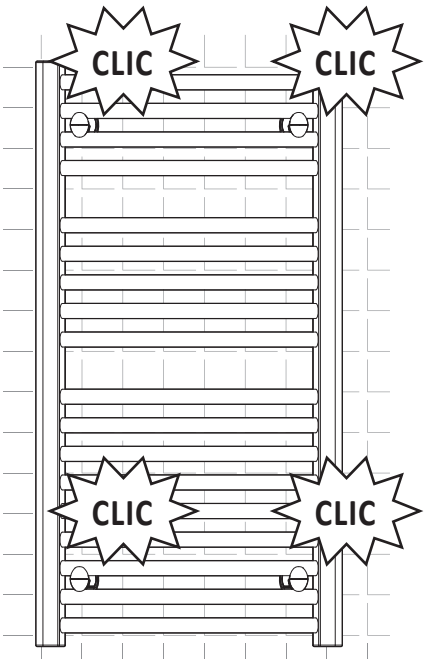

Important :
Avant la mise en chauffe, il est impératif de retirer les capuchons de protection situés aux extrémités du sèche-serviettes.
En effet, ces derniers sont exclusivement destinés à protéger les angles de l'appareil durant le transport.

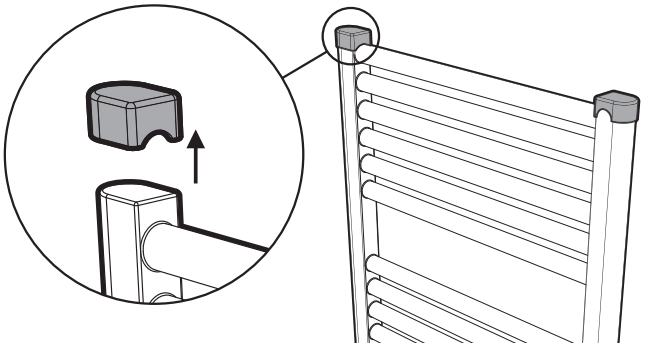

PATÈRES AMOVIBLES

Insérez la patère entre les barres du sèche-serviettes ❶ et faites un quart de tour pour la bloquer ❷.

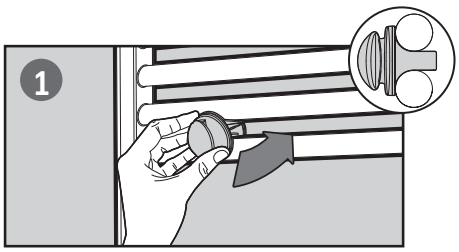

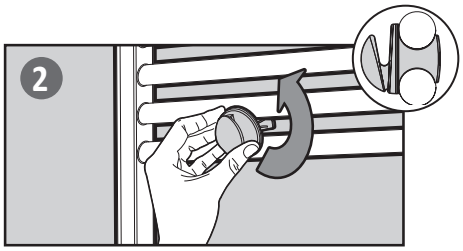

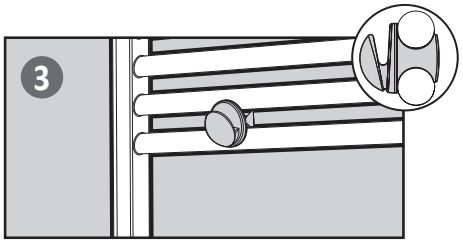

- **Choix du type de raccordement**

Selon le type d'installation, plusieurs raccordements hydrauliques sont possibles :

→ *Entrée (eau chaude)*	→ *Sortie (eau froide)*

- Raccordement hydraulique en partie inférieure

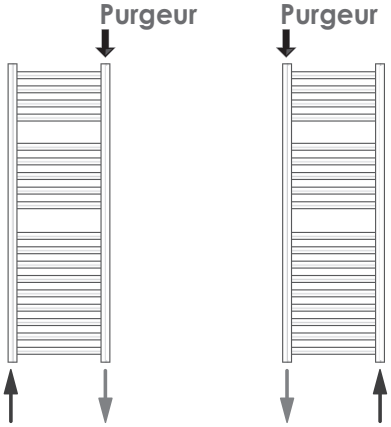

- Raccordement hydraulique central en partie inférieure (Danaïs Hydro raccord central)

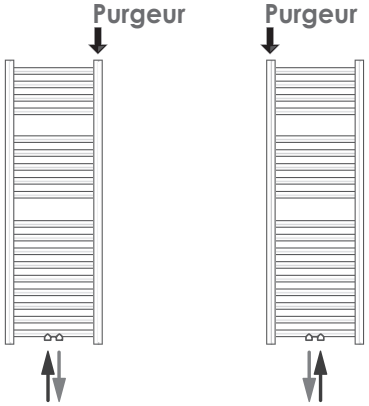

- Raccordement hydraulique en partie supérieure

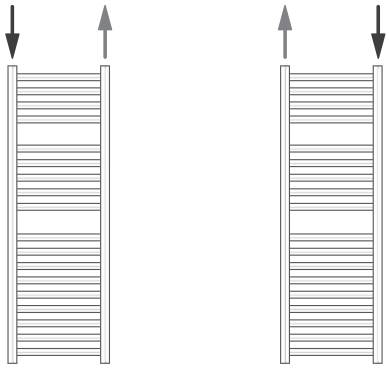

Pour ce type de raccordement, nous préconisons l'ajout d'une canne d'injection (non fournie) pour garantir une meilleure répartition de la chaleur.

- Raccordement hydraulique en alternance

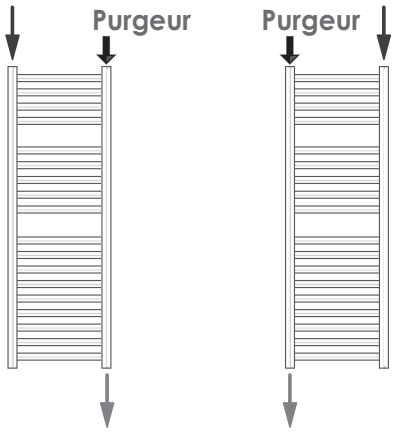

- **Raccordement du sèche-serviettes à l'installation de chauffage central**

Le sèche-serviettes doit être raccordé au système de chauffage central hydraulique par un installateur plombier-chauffagiste qualifié.

⚠ **Attention :** ne pas dépasser la pression maximale (10 bars).

Il est conseillé d'adapter le dimensionnement du sèche-serviettes par rapport aux déperditions de la pièce.

Pour raccorder le sèche-serviettes à l'installation de chauffage central, procédez dans l'ordre suivant :

1- Vérifiez la compatibilité de l'installation et raccordez les tuyaux .

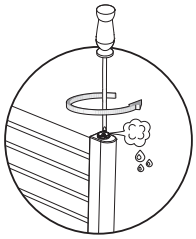

2- Lavez le sèche-serviettes à grande eau pour évacuer les débris intérieurs éventuels.

3- Terminez le raccordement et vérifiez que toute l'installation soit bien sécurisée (purgeur et bouchon(s) fermement vissés, tuyaux raccordés…).

4- Ouvrez la vanne pour faire entrer l'eau dans le sèche-serviettes et vérifiez l'étanchéité de l'installation.

5- Une fois le sèche-serviettes rempli, purgez-le : enlevez l'air pris au piège en desserrant légèrement le purgeur. Dès que l'eau apparaît, reserrez-le.

6- Mettez en route votre générateur de chaleur (exemple : chaudière).

7- Quand l'installation est à température souhaitée, purgez une 2ème fois le sèche-serviettes.

PRÉSENTATION

Sèche-serviettes hydrauliques
Nous vous remercions de la confiance que vous nous avez accordée et nous vous félicitons d'avoir choisi l'un de nos produits. Prêt à l'emploi, notre sèche-serviettes hydraulique est livré avec son kit d'installation (pattes de fixations, bouchon(s) et purgeur). Il a été conçu pour vous apporter le confort d'un véritable chauffage à eau chaude. Dans les logements neufs ou dans la rénovation, notre gamme vous apportera confort et satisfaction !

Version Blanche | *Version Anthracite* | *Version Chrome* | *Version Blanche Raccord central*

LES AVANTAGES

- Une gamme de sèche-serviettes hydrauliques adaptés aux dimensions de votre salle de bains :
  - **2 modèles :**
    - Tubes droits : Danaïs Hydro.
    - Tubes droits, raccord central : Danaïs Hydro raccord central.
  - **7 hauteurs :** 860, 902, 1070, 1238, 1406, 1616 et 1784 mm.
  - **4 largeurs :** 400, 508, 558 et 608 mm.
  - **3 finitions :** blanc, gris anthracite ou chrome.
- **Design sobre, discret et universel** facilitant l'intégration des sèche-serviettes dans toutes les salles de bains.
- Profil du corps de chauffe **droit** de faible encombrement, idéal pour les espaces restreints.
- **Chaleur douce et constante répartie uniformément dans la pièce :** pertes calorifiques minimisées, répartition régulière de la chaleur.
- **Installation simple et rapide :** raccordement hydraulique bitubes ou monotube, en partie supérieure, inférieure ou en alternance.
- **Raccord central :** Le raccord central permet de préparer l'installation du sèche-serviettes de manière anticipée, le choix des dimensions et de la puissance pouvant être opéré ultérieurement. L'entraxe de 50mm permet une adaptation à la plupart des configurations d'installation.

- **Innovation : 4 pattes de fixation brevetées :**
  - Design innovant et discret.
  - Rapidité d'installation : 3 fois moins de vis qu'une installation standard.
  - Facile à installer, le sèche-serviettes est maintenu par les pattes avant verrouillage.
  - Réglage de la profondeur idéal en rénovation.
  - Résistance mécanique, haute résistance au poids et à la chaleur.

? QUE FAIRE EN CAS DE PROBLÈMES

Le générateur de chaleur est actif mais vous constatez une différence de température sur une zone du corps de chauffe :

- Vérifiez que le sèche-serviettes a bien été purgé afin de vous assurer de son bon remplissage (voir sous chapitre Raccordement du sèche-serviettes à l'installation de chauffage central page 9).
- Les surfaces des différentes zones de l'appareil de chauffage peuvent présenter, en fonctionnement normal, des différences de température plus ou moins perceptibles au toucher;
  Par exemple, le dernier tube situé en haut du sèche-serviettes est souvent moins chaud que les autres, en effet, lorsque le fluide monte en température, il se dilate dans le corps de chauffe, ce qui fait qu'il n'est pas rempli en totalité.

i INFORMATIONS TECHNIQUES

ENTRETIEN

Il est nécessaire, environ deux fois par an, d'effectuer le dépoussiérage du sèche-serviettes (avec un chiffon en coton doux légèrement humide ou la brosse d'un aspirateur).

Ne jamais utiliser de produits abrasifs et de solvants.

CARACTÉRISTIQUES DIMENSIONNELLES

• Danaïs Hydro et Danaïs Hydro raccord central

Références		Hauteurs (mm)	Largeurs (mm)	Prof. du produit* (mm)	Répartition des tubes	Δt = 50K (W)	Δt = 30K (W)
Versions blanches	Versions anthracites						
RSHA09401	**RSHA0940AN1**	902	400	30	7/5/5	342	180
RSHA11401	**RSHA1140AN1**	1070	400	30	7/4/4/4	393	208
RSHA09501	**RSHA0950AN1**	860	508	30	8/4/4	393	208
RSHA12501	**RSHA1250AN1**	1238	508	30	12/12/7	560	296
RSHA16551	**RSHA1655AN1**	1616	558	30	10/6/6/4/4	793	421
RSHA18601	**RSHA1860AN1**	1784	608	30	13/7/6/4/4	949	502
Version chrome							
RSHA1250CHR1		1196	508	30	8/5/5/4	354	185
RSHA1750CHR1		1742	508	30	11/6/6/5/5	523	273
RSHA1860CHR1		1868	508	30	15/8/7/5/5	699	363
Version Raccord central							
RSHA0940RC1		902	400	30	7/5/5	342	180
RSHA1140RC1		1070	400	30	7/4/4/4	393	208
RSHA0950RC1		860	508	30	8/4/4	393	208
RSHA1250RC1		1238	508	30	12/12/7	565	298
RSHA1655RC1		1616	558	30	10/6/6/4/4	793	421
RSHA1860RC1		1784	608	30	13/7/6/4/4	949	502

** Pour obtenir la profondeur de Danaïs Hydro posé, ajouter 53 à 66 mm à la valeur de sa profondeur.*

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Utilisation
- Température de fonctionnement max. : 95°C.
- Pression d'épreuve : 13 bars.
- Pression de service max. : 10 bars.

Stockage des appareils
- Stocker dans des pièces fermées, non exposées à l'humidité.
- Positionnement recommandé : empilés les uns sur les autres à l'horizontal (ne pas empiler plus de 25 sèche-serviettes).
- Stocker les appareils loin des sources de chaleur.

Le kit sèche-serviettes eau chaude contient :
- 1 sèche-serviettes.
- 1 kit de fixation comprenant :
  - 4 pattes de fixations.
  - 1 purgeur G1/2".
  - 1 bouchon et 2 capuchons associés.
  - Danais Hydro Raccord central : 3 bouchons.

Constructeur : Néomitis marque déposée de Co-Intech (contact@neomitis.com).

Déclaration de conformité UE :
Nous déclarons sous notre seule responsabilité que les produits présentés dans cette notice satisfont aux exigences essentielles des directives et normes suivantes :
- EN 442-1:2014 ;

EN 442

CE
0626
Néomitis marque déposée de CO-INTECH – ZI Montplaisir *258 Rue du Champ de Courses - 38 780 PONT EVEQUE – France*
23
DOP_NEO_RSHAxxx
EN 442–1:2014
RSHAxxx Voir valeurs ci-dessous
Radiateurs et convecteurs métalliques installés de manière permanente dans les édifices, alimentés par eau ou vapeur à température inférieure à 120°C, fournis par une source de chaleur distante
Réaction au feu : **A1** Rejet de substances dangereuses : **Aucune** Etanchéité à la pression : Aucune fuite à 1.3x MOP Résistance à la pression : - Aucune rupture à 1,69 x PSM - Pression de service maximale (PSM) : 1000 kPa Température de surface maximale : Tmax = 120 °C Puissances thermiques nominales : voir valeurs ci-dessous Puissance thermique dans différentes conditions de fonctionnement (courbe caractéristique) : **φ =Km x ΔTn** voir valeurs ci-dessous Durabilité : - Résistance contre la corrosion : **Pas de corrosion après 100h d'humidité** - Résistance contre les chocs mineurs : **Classe 0**

Références		Δt = 50K(W)	Δt = 30K(W)	Km	n
Versions blanches	Versions anthracites				
RSHA09401	**RSHA0940AN1**	342	180	2,53443	1,25
RSHA11401	**RSHA1140AN1**	393	208	3,0196	1,24
RSHA09501	**RSHA0950AN1**	393	208	2,99913	1,25
RSHA12501	**RSHA1250AN1**	560	296	4,21386	1,25
RSHA16551	**RSHA1655AN1**	793	421	6,25135	1,24
RSHA18601	**RSHA1860AN1**	949	502	7,26162	1,25
Version chrome					
RSHA1250CHR1		354	185	2,47339	1,27
RSHA1750CHR1		523	273	3,61157	1,27
RSHA1860CHR1		699	363	4,67567	1,28

Version Raccord central				
RSHA0940RC1	342	180	2,53443	1,25
RSHA1140RC1	393	208	3,0196	1,24
RSHA0950RC1	393	208	2,99913	1,25
RSHA1250RC1	565	298	4,21386	1,25
RSHA1655RC1	793	421	6,25135	1,24
RSHA1860RC1	949	502	7,26162	1,25

GARANTIE LÉGALE (EXTRAIT DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE)

Article 6 – Garantie :
6.1. Garantie des vices apparents - Principe : Nos produits doivent être vérifiés par le client à leur livraison. Toute réclamation, réserve ou contestation relative aux manquants et vices apparents, doit être effectuée dans les conditions fixées dans les présentes CGV.
En cas de défauts apparents, les pièces défectueuses sont remplacées par nos soins, sous réserve de vérification des défauts allégués.
Nous ne sommes pas tenus responsables des manquements ou défauts apparents dont l'acheteur aurait eu connaissance avant la conclusion du contrat de vente.
Le client devra fournir toute justification quant à la réalité des défauts constatés (dossier, photographies, etc…), notre société se réservant le droit de procéder, directement ou indirectement, à toute constatation et vérification notamment sur place.
La dénonciation des manquants ou défauts apparents au moment de la livraison, et révélés après la réception des produits, devra être formulée par le client par écrit dans un délai de 24 heures suivant la date à laquelle il aura découvert le manquant ou le défaut. Aucune dénonciation ne sera prise en compte si elle intervient plus de 8 jours francs à compter de la livraison des produits.
Après l'expiration de ce délai, le client ne pourra plus invoquer la non-conformité des produits pour défauts apparents ou manquants, ni opposer celle-ci en demande reconventionnelle pour se défendre à l'occasion d'une action en recouvrement de créances engagée par notre société.
6.2. Garantie des vices cachés : Notre société garantit ses produits contre les vices cachés existants au jour de la délivrance des produits, conformément à la loi dans les conditions suivantes.
Notre garantie ne s'applique qu'aux produits qui sont devenus régulièrement la propriété de l'acheteur. Elle ne s'applique qu'aux produits entièrement fabriqués par notre société.
Notre garantie concerne les vices cachés. Nos clients étant des professionnels, le vice caché s'entend d'un défaut rédhibitoire de construction du produit rendant ce dernier impropre à son usage et non susceptible d'être décelé par l'acheteur avant son utilisation. Par «impropre à son usage», il faut entendre que le vice empêche le matériel de fonctionner.
Ainsi, la conception du produit n'est pas concernée par la garantie des vices cachés : nos clients sont réputés avoir reçu toutes les informations techniques relatives à nos produits. Nous ne couvrons pas les dysfonctionnements, les dommages et les usures résultant d'une adaptation ou d'un montage particulier ou anormal ou non, de nos produits.
De même, l'allégation d'un dysfonctionnement ponctuel ou variable, d'un manque de confort, d'une insatisfaction sur le résultat obtenu, d'un défaut esthétique, notamment, ne sont pas concernés par la garantie des vices cachés.
Le défaut n'est pas caché si, bien qu'inconnu de l'acheteur de bonne foi, il pouvait être découvert en procédant à des vérifications élémentaires.
Notre garantie se limite au remplacement ou à la réparation des pièces défectueuses. Elle ne donne pas lieu à indemnité.
6.3. Garantie contractuelle : Une garantie spécifique contractuelle pourra être donnée par notre société pour tel matériel. Elle sera alors strictement limitée aux mentions indiquées par nos soins.
6.4. Conditions de mise en jeu des garanties : Toute demande de prise en charge dans le cadre de la garantie doit être faite à l'aide de notre formulaire de demande de retour SAV. Toute réclamation devra être adressée par le Client au service après vente du Fournisseur, sachant qu'aucune réclamation directe de l'utilisateur ne pourra être prise en compte. La demande de garantie sera prise en compte sur présentation de la facture d'achat datée.
Il appartient à l'acheteur qui allègue d'un défaut, quel qu'il soit, d'apporter la preuve de son existence et de son caractère. Un dossier est transmis par l'acheteur à nos services. De même, toute demande de garantie devra être accompagnée de la justification qu'elle n'entre pas dans un de ces cas d'exclusions.
L'acheteur doit donner toute facilité pour procéder au constat de ces vices et pour y remédier. Il doit en outre s'abstenir absolument d'effectuer lui-même ou de faire effectuer par un tiers le remplacement des produits, à défaut, notre garantie ne serait pas due.
La prise en garantie se limite au seul échange ou à la réparation de la partie défectueuse. Si cela s'avère indispensable et après expertise des Services Techniques du Fournisseur, le remplacement de l'appareil complet sera effectué à titre de mesure provisoire. Cette mesure de remplacement prise à titre provisoire n'est en aucun cas une reconnaissance de responsabilité de notre part.
En cas de remplacement de la pièce défectueuse ou de l'appareil complet, les frais de transport, de dépose et de pose sont exclus de la garantie.
En cas de remplacement immédiat par mesure provisoire, le matériel défectueux devra parvenir à nos services dans les 15 jours calendaires du remplacement. A défaut, le matériel remplacé sera facturé.
Tout retour sera effectué dans un emballage adéquat, le matériel correctement calé. Les frais de retour sont à la charge du client. Aucun retour de pièce n'est accepté s'il n'a pas fait l'objet d'un accord préalable de notre SAV.
Le client recevra une analyse de notre SAV en cas de conclusion de ce dernier à un retour non justifié.
La mise en jeu de la garantie exclut toute indemnité à titre de dommages et intérêts.
L'installateur doit être assuré contre tous dégâts éventuels.
Par ailleurs, notre garantie cesse de plein droit dès lors que notre client ne nous a pas avertis du vice allégué dans un délai de 30 jours francs à partir des faits invoqués pour mise en jeu de notre garantie. Il lui incombe d'apporter la preuve des dates invoquées.
6.5. Exclusion spécifique à la garantie des défauts apparents : Les défauts et détériorations des produits livrés consécutifs à des conditions de transport, de stockage et/ou de conservation chez le client, notamment en cas d'un accident de quelque nature que ce soit, ne pourront ouvrir droit à la garantie due par notre société.
La garantie n'est pas due sur un matériel déjà revendu par notre acheteur.
6.6. Exclusions générales pour l'ensemble des garanties : Toute garantie quelle qu'elle soit est exclue dès lors qu'il a été fait usage de nos produits dans des conditions d'utilisation ou de performances non prévues ou sortant d'un usage normal.
Les garanties ne s'appliquent pas si les conditions suivantes n'ont pas été respectées, à savoir notamment :
- stockage à l'abri de l'humidité et des intempéries.
- mise en œuvre et installation selon les règles de l'art
- utilisation en courant domestique 230 V.
- utilisation conforme aux notices d'installation et d'utilisation du Fournisseur.

Les garanties ne s'appliquent pas aux dégradations éventuelles qui sont la conséquence d'une surtension ou d'autres anomalies des circuits d'alimentation et de distribution.
Les garanties s'appliquent aux défauts de corrosion seulement si ces appareils sont utilisés conformément aux conditions habituelles de l'habitat individuel ou tertiaire ; notamment ils ne doivent pas être :
- soumis à une humidité ambiante intensive et permanente (piscines, etc) ;
- nettoyés à l'aide de produits acides pouvant altérer leurs propriétés.

L'évolution d'une nuance de teinte avec le temps est un phénomène normal et ne peut donner lieu à un recours en garantie.
Les garanties ne jouent pas si l'acquéreur ne peut justifier du complet règlement des fournitures et ou si les instructions d'installation et d'utilisation fournies par le vendeur n'ont pas été respectées et plus généralement si les dégâts évoqués résultent du fait de l'acheteur ou de ses préposés, de la force majeure ou d'un cas fortuit. Les garanties ne s'appliquent pas en cas de vice provenant soit de composants fournis par l'acheteur, soit d'une conception imposée par l'acheteur sans que le vendeur n'ait participé à cette conception du produit final, soit si le produit ne répond pas à des objectifs définis par le client et dont le vendeur n'aurait pas été informé.
Tout point non mentionné par écrit dans la commande n'est pas garanti.
Sont également exclues de la garantie toutes les détériorations dues à l'usure normale.
Les garanties ne s'appliquent qu'aux produits commercialisés en série, hors prototype et échantillon.
6.7. Durée de garantie : La durée de garantie pour manquants et défauts apparents varie selon la nature du défaut invoqué et suivant le type de matériel :
- Sur les radiateurs panneaux acier de chauffage central : une garantie de 10 ans à compter de la délivrance de l'appareil lorsqu'il s'agit d'un défaut de conformité,
- Sur les radiateurs sèche-serviettes de chauffage central : une garantie de 5 ans à compter de la délivrance de l'appareil lorsqu'il s'agit d'un défaut de conformité,
- Sur les radiateurs électriques, radiateurs sèche-serviettes électriques ou mixtes, les radiateurs décoratifs, les accessoires : une garantie allant de 30 mois à compter de la délivrance de l'appareil jusqu'à un maximum de 36 mois après sa date de fabrication, sauf sur les radiateurs BSR, 24 mois après leur date de fabrication, lorsqu'il s'agit d'un défaut de conformité,
- 3 ans sur les connexions murales, sur les thermostats, thermostats d'ambiance programmables et programmateurs,
- Sur les pièces détachées : 2 ans à compter de l'échange.

La garantie pour vices cachés est donnée pour une durée de 30 mois à compter de la livraison.
Les pièces détachées indispensables à l'utilisation de l'appareil ou équivalentes restent disponibles pendant 5 ans à compter de la date de fabrication de l'appareil.
Les interventions au titre de la garantie ne sauraient avoir pour effet de prolonger la durée de celle-ci.

NEOMITIS

une marque déposée de CO-INTECH

Siège social, service commercial et administratif : Z.I. Montplaisir - 258 Rue du Champ de courses - 38780 PONT-ÉVÊQUE - FRANCE

Tél :+33 (0)4 74 53 35 82 - Fax : +33 (0)4 27 50 11 22 -
E-mail : contact@neomitis.com

Site de production : Z.I. de la Pidaie - Rue des Perrières – POUANCÉ
49420 OMBRÉE D'ANJOU - FRANCE

www.neomitis.com

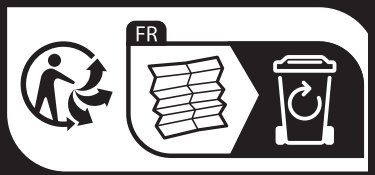

CO-INTECH S.A.S. - 422 435 149 00030 RCS VIENNE - Siège social : Pont-Évêque
Marques commerciales déposées - Tous droits réservés